

Rectorat

**Inspection
pédagogique
régionale**

Karen Delarbre

[karen.delarbre@ac-
besancon.fr](mailto:karen.delarbre@ac-besancon.fr)

Paul-Luc Estavoyer

[paul-luc-marie.estavoyer@ac-
besancon.fr](mailto:paul-luc-marie.estavoyer@ac-besancon.fr)

IA-IPR

Coordonnateurs
académiques EDD

Dossier suivi par

Florence Bardot

[florence.bardot@ac-
besancon.fr](mailto:florence.bardot@ac-besancon.fr)

Téléphone

03 81 65 49 33

Fax

03 81 65 49 26

10, rue de la Convention
25030 Besançon cedex

Site EDD

<http://edd.ac-besancon.fr>

Mesdames, Messieurs les conseillers
pédagogiques en charge de l'Éducation au
Développement Durable pour le 1er degré

s/c de Mesdames, Messieurs les inspecteurs de
l'éducation nationale en charge d'une
circonscription du 1er degré

s/c de Madame l'Inspectrice d'Académie -
Directrice académique des services de
l'Education Nationale de Haute-Saône et de
Messieurs les Inspecteurs d'Académie –
Directeurs des services académiques de
l'Education Nationale dans le Doubs, le Jura et
le Territoire de Belfort

Besançon, le 14 septembre 2021

Chères collègues, chers collègues,

Cette année, l'EDD est de nouveau au cœur des priorités nationales et européennes. Du 18 septembre au 8 octobre 2021 a lieu la **Semaine européenne du développement durable**. À cette occasion, de nombreuses initiatives pour promouvoir le développement durable sont organisées dans toute l'Europe. Nous comptons sur vous pour mener des actions dans vos écoles que nous pourrions valoriser sur notre site EDD.

Portées par l'OFB (office français de la biodiversité) et inscrites au programme de l'Éducation Nationale, les aires terrestres éducatives (ATE) constituent un projet d'éducation à l'environnement et au développement durable à destination des élèves de cycle 3 et 4 (du CM1 à la 3ème) qui a pour objectif de sensibiliser et initier les enfants à la préservation de la nature.

Outils de pédagogie active, les aires éducatives permettent aux élèves de choisir la zone sur laquelle ils veulent travailler, et de les mettre ensuite au cœur de la réflexion et de la décision tout au long de l'année et de les initier ainsi à l'éco-citoyenneté. L'enseignant et un acteur de la sphère de l'éducation à l'environnement, le « référent », accompagnent les élèves dans leur cheminement. Le projet est une opportunité pour mobiliser différents acteurs du territoire autour d'un projet porté par les élèves. Dans notre région, c'est l'Agence régionale de la Biodiversité qui est la structure référente de ce dispositif.

L'OFB a lancé un Appel à projet à destination des ATE, vous pouvez candidater jusqu'au 20 septembre : <https://ofb.gouv.fr/actualites/un-appel-projet-exceptionnel-pour-les-aires-educatives>

Si vous êtes intéressés par la démarche ATE pour l'année scolaire 2021-2022, vous pouvez vous inscrire jusqu'au 30 septembre sur la plateforme dédiée : <https://sagae.ofb.fr/>

Des formations académiques, dans le cadre du PAF (Plan Académique de Formation) vous sont destinées. Cette année nous vous proposons les thématiques suivantes :

- Formation des PREDD axée particulièrement sur l'accompagnement des éco-délégués
- Formations proposées par GRAINE (démarche EDD et campagnes citoyennes – actions éducatives autour des ODD)

Attention : les inscriptions doivent être enregistrées **avant le 19 septembre**.

Deux autres modules sont à votre disposition dans le cadre de FIL :

- Accompagnement et formation des éco-délégués
- Accompagnement à la démarche de labellisation

Nous vous rappelons que pour ces deux dispositifs, il vous appartient de nous solliciter tout au long de l'année.

Pour rappel, le label Ecole en démarche globale de développement durable (E3D) est délivré à partir d'un cahier des charges national. Ce label E3D est parfaitement compatible avec d'autres labels portés par certains partenaires, qui valorisent le travail mené conjointement. Cette année, la grille d'auto positionnement a été réactualisée et est téléchargeable sur le site EDD académique : (<http://edd.ac-besancon.fr/labellisation-e3d/>).

Pour vous accompagner dans vos actions, les Chargés de Mission EDD (<http://edd.ac-besancon.fr/contact/>) sont, comme nous, à votre disposition. Les interventions des Chargés de Mission et leurs déplacements, notamment pour animer des formations locales dans vos écoles sont sans coût. Ils peuvent aussi vous accompagner dans vos démarches de labellisation E3D.

Une des vocations de notre site académique (<http://edd.ac-besancon.fr>) est de rendre compte des actions EDD qui sont développées dans les écoles et les EPLE. Il est fait pour vous. Chaque PREDD peut transmettre à Éric Jourdan, Chargé de mission EDD (eric.jourdan@ac-besancon.fr) un bref compte-rendu, avec photos, des actions significatives déployées dans son établissement, relatives à l'EDD, en vue d'une diffusion sur le site EDD académique. Une trame de formalisation des actions est disponible sur le site : <http://edd.ac-besancon.fr/mission-des-personnes-ressources-edd-en-etablissement-predd/>

Ces fiches actions sont répertoriées par identification géographique et par champs d'activité. Elles devraient permettre de faciliter les échanges entre les écoles et établissements travaillant sur les mêmes thématiques.

Cette année, une **charte de partenariat dans le cadre de projets liés à l'EDD** a été rédigée. Validée par Monsieur le Recteur, elle permet d'apporter un cadre pour l'intervention de partenaires extérieurs. Nous vous remercions par avance de bien vouloir la transmettre aux partenaires qui souhaiteraient intervenir dans vos établissements et nous la faire remonter.

La liste des Personnes Ressources en Éducation au Développement Durable (PREDD), incluant la liste de tous les conseillers pédagogiques du 1er degré en charge de ce dossier, est disponible en ligne. Nous vous invitons vivement à renseigner, dans les meilleurs délais, un court formulaire numérique en cliquant sur le lien suivant : <http://edd.ac-besancon.fr/formulaire-liste-predd>. C'est l'ensemble de ces informations mises à jour qui permettra de disposer d'une liste actualisée des PREDD.

Nous savons pouvoir compter sur votre investissement pour l'engagement des élèves dans l'EDD.

Bien cordialement,

Karen DELARBRE



Paul Luc ESTAVOYER



IA IPR
Chefs de mission EDD